

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 21 au 25 septembre 2020

Tunisie :

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), près de la moitié des employés travaillent dans le secteur informel en Tunisie.
- Le ministère des Finances a effectué une saisie sur les comptes bancaires de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) ; les impayés des entreprises publiques à l'ETAP s'élèvent à 1,7 Md TND.
- La 4ème édition du Baromètre de la santé des PME du 23 septembre organisée par la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT), met en relief les difficultés persistantes des PME dans le contexte de la pandémie.
- Le montant des investissements agricoles privés approuvés diminue de 6,6 % et s'établit à environ 70 M EUR sur les 8 premiers mois de l'année 2020.
- Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de monter en Tunisie, la réactualisation de la classification des pays en fonction du niveau de risque d'infection fait sortir la France de la liste orange.

Libye :

- Le chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), M. Khalifa Haftar, a annoncé la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen à condition que la répartition des revenus soit révisée, et qu'ils ne servent pas à financer le terrorisme ; la Compagnie pétrolière nationale (NOC) a annoncé la levée de la force majeure dans les champs et ports sûrs.
- La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 8 premiers mois de l'année 2020.
- Les revenus de la NOC se sont élevés 3,73 Mds USD sur les 8 premiers mois de 2020, en baisse de -74,3% sur un an ; entre le mois de juillet et août 2020, ils ont cependant rebondi de +135% grâce à une brève cessation du blocus pétrolier.

TUNISIE

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), près de la moitié des employés travaillent dans le secteur informel en Tunisie.

Selon [l'enquête sur l'emploi informel en 2019 de l'INS](#), 1,6 des 3,6 millions d'employés en Tunisie, soit 44,8%, travaillent dans le secteur informel (i.e. toute personne de plus de 15 ans exerçant une activité économique non déclarée, sans couverture sociale ni congés payés, pour leur compte ou pour celui d'opérateurs du secteur marchand sans matricule fiscal ni comptabilité). Le travail informel touche plus particulièrement les hommes (49,5% des hommes travaillent dans le secteur informel, contre 31,9% pour les femmes) et est particulièrement répandu dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche (85,6% des employés), du Bâtiment et Travaux Publics (69,2%) et du commerce (64,7%).

- Le ministère des Finances a effectué une saisie sur les comptes bancaires de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) ; les impayés des entreprises publiques à l'ETAP s'élèvent à 1,7 Md TND.

Le PDG de l'ETAP M. Mohamed Ali Khelil a indiqué que l'Etat a effectué cette saisie pour obtenir le paiement de la dette fiscale de l'entreprise. Selon lui, le retard de paiement de la dette fiscale de l'ETAP est dû au manque de liquidité dont souffre l'entreprise. En effet, les impayés des entreprises publiques envers l'ETAP s'élèveraient à 1,7 Md TND, dont 1,1 Md pour la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR), et 600 M TND pour la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG). L'ETAP a demandé au ministère des Finances un rééchelonnement de sa dette fiscale.

- La 4ème édition du Baromètre de la santé des PME du 23 septembre organisée par la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT), met en relief les difficultés persistantes des PME dans le contexte de la pandémie.

L'événement a été conduit en partenariat avec le cabinet de conseil international HLB et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'étude, qui examine les impacts de la pandémie actuelle sur 500 startups et notamment des PME employant entre 6 et 199 travailleurs, montre que 17,6 % des PME contactées n'ont toujours pas repris leurs activités et qu'uniquement 4 % ne rencontrent pas de difficultés particulières. 50,4 % d'entre elles peinent à retrouver leur niveau d'activité d'avant-crise. M. Tarek Cherif, Président de la CONNECT, a indiqué que les solutions pour soutenir les entreprises en difficulté passent entre autres par le report des échéances fiscales et sociales et l'accès à plus de liquidités pour les PME. Pour mémoire, l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) avait publié, en avril 2020, une étude portant sur un échantillon de 600 entreprises tunisiennes. Il révélait que 87 % de ces entreprises avaient pu payer l'intégralité des salaires du mois de mars 2020 mais que seules 54 % d'entre elles avaient pu le faire en avril, en partie grâce à des crédits (presque 30 % y auraient eu recours).

- Le montant des investissements agricoles privés approuvés diminue de 6,6 % et s'établit à environ 70 M EUR sur les 8 premiers mois de l'année 2020.

Selon un rapport de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA), publié le 22 septembre, sur les 8 premiers mois de l'année, les investissements agricoles approuvés sont passés de 2 119 opérations pour une valeur totale de 241,3 M TND (75,3 M EUR) en 2019 à 1 643 opérations pour une valeur totale de 225,3 M TND (70,3 M EUR) en 2020. Dans le même temps, le nombre de déclarations d'investissement agricole a baissé de 27,6% en valeur, de 5 080 en 2019 pour une valeur totale de 952,9 M TND (297 M EUR) à 3752 en 2020 pour une valeur totale de 689,2 M TND (215 M EUR). Cette baisse s'explique principalement par l'absence d'investissements étrangers en 2020. Les investissements approuvés seront principalement réalisés dans les secteurs de première transformation et dans l'aquaculture et devraient aboutir à la création de 1 851 emplois.

- *Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de monter en Tunisie, la réactualisation de la classification des pays en fonction du niveau de risque d'infection fait sortir la France de la liste orange.*

Alors que 13 305 cas de contamination au Covid-19 et 180 décès ont été confirmés en Tunisie au 19 septembre 2020 selon le ministère de la Santé, celui-ci a publié le 23 septembre 2020, une nouvelle mise à jour de la classification des pays en fonction du niveau de risque d'infection au coronavirus. Les pays sont classifiés en trois listes différenciées selon l'évaluation de leur risque sanitaire : verte, orange et rouge. La France sort de la liste orange, mais à l'instar de l'Algérie, de la Libye ou encore de l'Italie, elle fait l'objet de mesures spécifiques dans le cadre du protocole sanitaire de l'Etat tunisien.

LIBYE

- *Le chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), M. Khalifa Haftar, a annoncé la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen à condition que la répartition des revenus soit révisée, et qu'ils ne servent pas à financer le terrorisme ; la Compagnie pétrolière nationale (NOC) a annoncé la levée de la force majeure dans les champs et ports sûrs.*

Après 8 mois de blocus pétrolier et près de 10 Mds USD de pertes financières, l'annonce du maréchal Haftar découle de négociations avec le Chef adjoint du Conseil présidentiel (CP) du Gouvernement d'entente nationale (GEN) M. Ahmed Meitig. L'accord négocié entre Meitig et Haftar propose : 1/ La reprise immédiate de la production pétrolière et des exportations de tous les champs et ports pétroliers ; 2/ La création d'un comité technique conjoint pour superviser les revenus pétroliers et assurer leur juste répartition pour les trois prochains mois ; 3/ L'unification du taux de change officiel ou de la taxe sur les ventes en devises pour tous ; 4/ La réouverture du système de compensation bancaire et de paiements internationaux avec l'Est de la Libye ; 5/ La reprise de l'ouverture des lettres de crédit et virements bancaires ; 6/ La mise en place d'un mécanisme approprié pour bénéficier de la taxe sur les ventes de devises, en l'utilisant pour financer des projets de développement ; 7/ Le soutien de la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) de manière à assurer la reprise de la production de façon normale, dans le cadre du mécanisme de contrôle financier convenu. Un communiqué de l'ANL précise que cette réouverture se fera pour un mois, pendant que les négociations menées par Meitig auront lieu.

Après avoir déclaré ne pas adhérer à cette initiative et avoir dénoncé la présence des mercenaires de Wagner dans les champs pétroliers, la NOC a ensuite annoncé le 19 septembre 2020 la levée du statut de force majeure pour les champs et ports pétroliers « sûrs », sans préciser les champs concernés. La force majeure a cependant été maintenue dans les champs et ports pétroliers pour lesquels la présence des mercenaires de Wagner ou autres groupes armés a été confirmée. La NOC a depuis repris ses activités dans les ports de Hariga et Brega, et levé le statut de force majeure sur le port de Zouetina.

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux 8 premiers mois de l'année 2020.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 août 2020, les recettes budgétaires se sont limitées à 3,6 Mds LYD [selon la BCL](#) très loin de l'objectif initial de 6,5 Mds LYD. En raison de la fermeture des installations pétrolières, les revenus pétroliers sur les 8 premiers mois de 2020 s'élevaient à seulement 2,3 Mds LYD, et représentaient 64,5% des recettes budgétaires (contre 92,6% sur l'année 2019). Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (393 M LYD, soit 10,8% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises s'élèveraient à 14,2 Mds LYD fin août 2020, dont 1,4 Md LYD a été alloué pour financer l'investissement public, et le reste alloué pour rembourser la dette publique. Sur la même période, les dépenses budgétaires s'élèveraient à 23,4 Mds LYD (25,7 Mds LYD prévus initialement). La BCL a donc inscrit un prêt de 17,8 Mds LYD pour couvrir le déficit budgétaire. Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 62% des dépenses publiques totales à fin août 2020. Il s'agirait ensuite des subventions (17%), des dépenses d'urgence (« *emergency* » : 10%), et des biens et services (9%). Concernant les subventions : 58% sont des subventions aux carburants, 16% pour les médicaments, 14% pour l'électricité, 8% pour l'assainissement et 4% pour l'eau.

- *Les revenus de la NOC se sont élevés 3,73 Mds USD sur les 8 premiers mois de 2020, en baisse de -74,3% sur un an ; entre le mois de juillet et août 2020, ils ont cependant rebondi de +135% grâce à une brève cessation du blocus pétrolier.*

Les [revenus de la NOC](#) se sont élevés à environ 90 M USD en août 2020, en baisse de -96% en glissement annuel (g.a.) mais en hausse de +135% en glissement mensuel (g.m.) grâce à la brève et limitée cessation du blocus pétrolier, qui lui a permis d'expédier du pétrole brut depuis les réservoirs de stockage du port d'Es Sider. En effet, au mois d'août 2020, le maréchal Haftar avait donné l'instruction de lever partiellement le blocus sur les exportations de pétrole et de gaz déjà produits et stockés, afin d'aider à atténuer les pénuries d'électricité dans l'Est du pays en libérant du carburant pour les centrales. Les revenus du mois de mars 2020 de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (82,7%) et de gaz et condensés (16,4%). Les revenus cumulés ont ainsi atteint 3,73 Mds USD sur les 8 premiers mois de 2020 (soit -74,3% en g.a.).